AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 mai 2026

COINHOUSE SAS

Cet acteur dispose du statut de prestataire de services sur crypto-actifs (PSCA) agréé MiCA auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ou est autorisé à fournir des services sur crypto-actifs en France en vertu de la libre prestation de services.

PSCA

Agréé MICA

Numéro d'agrément

A2026-013

Date d'agrément

07/05/2026

Services agréés

- Conservation et administration de crypto-actifs pour le compte de clients
- Échange de crypto-actifs contre des fonds
- Échange de crypto-actifs contre d'autres crypto-actifs
- Exécution d'ordres sur crypto-actifs pour le compte de clients

- Fourniture de conseils en crypto-actifs
- Fourniture de services de gestion de portefeuille de crypto-actifs
- Fourniture de services de transfert de crypto-actifs pour le compte de clients

Pays d'agrément

France

Site internet

https://www.coinhouse.com/ URL = [https://www.coinhouse.com/]

N° LEI

969500E5GFHK2RKF8251

N° Registre du Commerce (RCS)

815 254 545

Des contenus pour vous accompagner

Le règlement européen Markets in Crypto-Assets (MiCA)

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02